

NOVEMBRE 2015

PROJET EDUCATIF

DES ALSH EXTRASCOLAIRES

DE L'ENTENTE INTERCOMMUNALE CIDERAL



Entente
intercommunale
du Pays de
CORLAY



SIVU
UZEL





POUR UNE COORDINATION DES ALSH DU TERRITOIRE DE LA CIDERAL

Depuis le mois de mai 2014, le CIAS de la CIDERAL travaille sur la mise en œuvre d'une coordination des 8 ALSH du territoire. Après un état des lieux des structures, un comité de pilotage s'est constitué afin de réfléchir sur cette question.

► **Le comité de pilotage** est constitué de **20 personnes** :

- ▷ Le Vice Président en charge du CIAS,
- ▷ Des élus de communes ayant un ALSH implanté,
- ▷ Des élus de communes n'ayant pas d'ALSH,
- ▷ Des techniciens (directeurs ALSH, directeurs généraux des services, personnel CIAS),
- ▷ Des associations gestionnaires d'ALSH,
- ▷ Des partenaires institutionnels.

► **Le comité de pilotage** s'est réuni :

- ▷ Jeudi 25 septembre 2014 : **La présentation des ALSH du territoire et du projet de coordination,**
- ▷ Jeudi 27 janvier 2015 : **L'organisation matérielle des sites,**
- ▷ Jeudi 26 février 2015 : **Un projet éducatif commun,**
- ▷ Jeudi 19 mars 2015 : **Les axes financiers,**
- ▷ Jeudi 9 avril 2015 : **L'Entente Intercommunale,**
- ▷ Mardi 12 mai 2015 : **L'organisation RH,**
- ▷ Jeudi 25 juin 2015 : **Le transport,**
- ▷ Jeudi 1er octobre 2015 : **La tarification modulée,**
- ▷ Jeudi 12 novembre 2015 : **La tarification modulée, situation financière.**

► **Des groupes de travail** se sont réunis afin de compléter les réflexions des comités de pilotage :

- ▷ Jeudi 10 septembre 2015 : **Le projet éducatif,**
- ▷ Jeudi 10 septembre : **Les outils RH communs.**

L'ENTENTE INTERCOMMUNALE

Signature de l'Entente Intercommunale : le mardi 24 novembre 2015

► Les membres :

- La CIDERAL,
- Les gestionnaires des ALSH du territoire de la CIDERAL.

► Les objectifs :

- Partager des valeurs éducatives communes,
- Assurer une homogénéité de service aux familles sur tout le territoire de la CIDERAL,
- Insuffler une dynamique commune à tous les ALSH du territoire.

► La conférence :

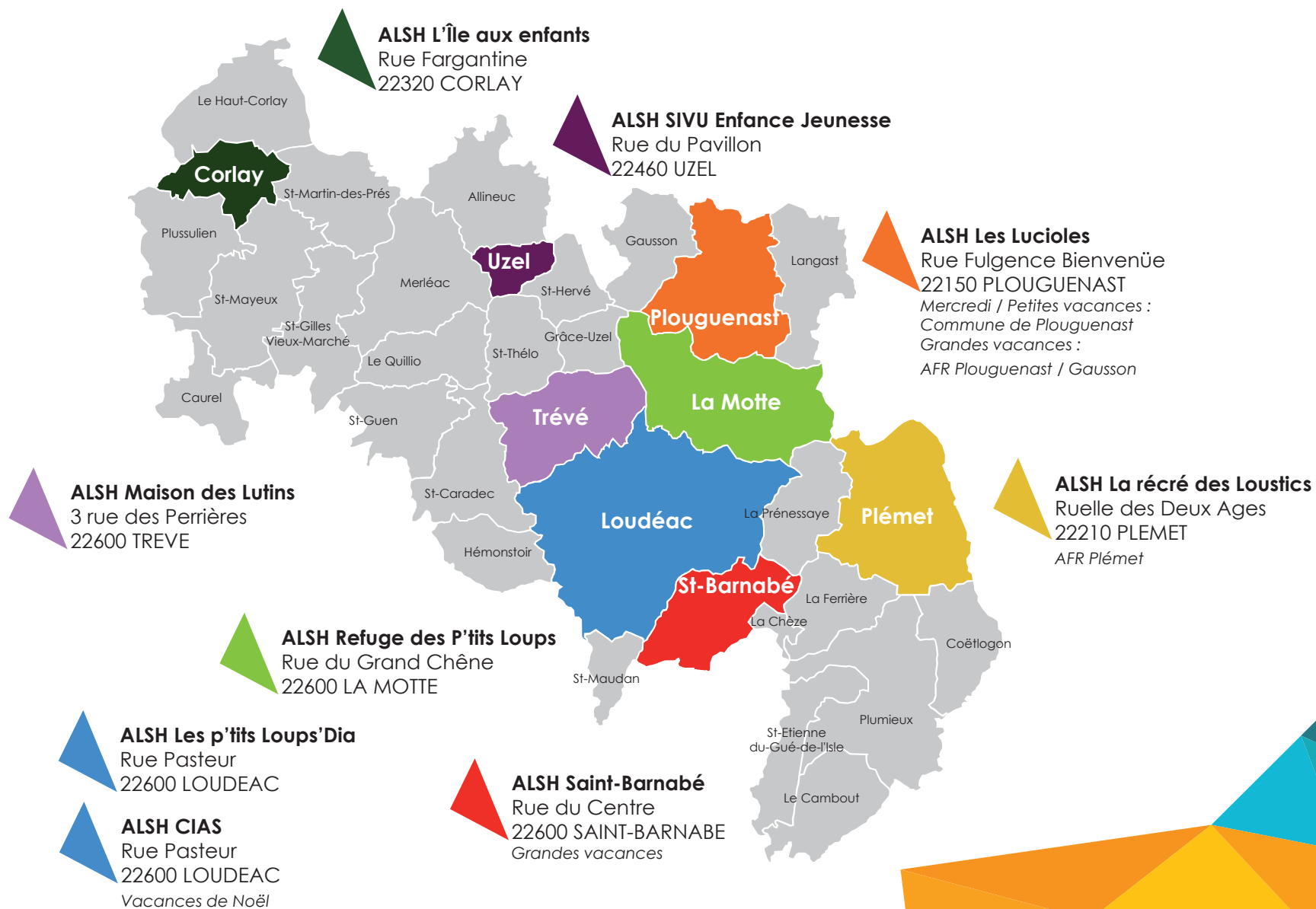
C'est le groupement chargé de débattre des questions relatives à la coordination des ALSH du territoire de la CIDERAL.

Elle est composée de trois représentants pour chaque membre de l'Entente Intercommunale :

CIDERAL	SIVU UZEL	PLOUGUENAST	PLEMET	TREVE	CORLAY	SAINT-BARNABE	LOUDEAC	LA MOTTE
Martine Corman Sylvie Malestroït Xavier Hamon	Yohann Hervo Nicole Le Couedic Berthe Le Potier	Ange Helloco Aurélie Hervé Rachel Chauvin	Romain Boutron Elodie Boutbien Amandine Dubois Guénaél Jossé	Joseph Collet Louisette Le Merrer Anne-Marie Perrenès	Alain Macraigne Marianne Rousseau Sarah Sable	Georges Le Franc Jocelyne Boutier Fanny Philippe	Marilyse Besnard Béatrice Boulangier Véronique Gilles	Jean-Pierre Guilleret Angélique Routier Hervé Le Doucen

LES ALSH DE L'ENTENTE INTERCOMMUNALE

Enfants âgés de 3 à 12 ans





HORAIRES ET TARIFS

DES ALSH DE L'ENTENTE INTERCOMMUNALE

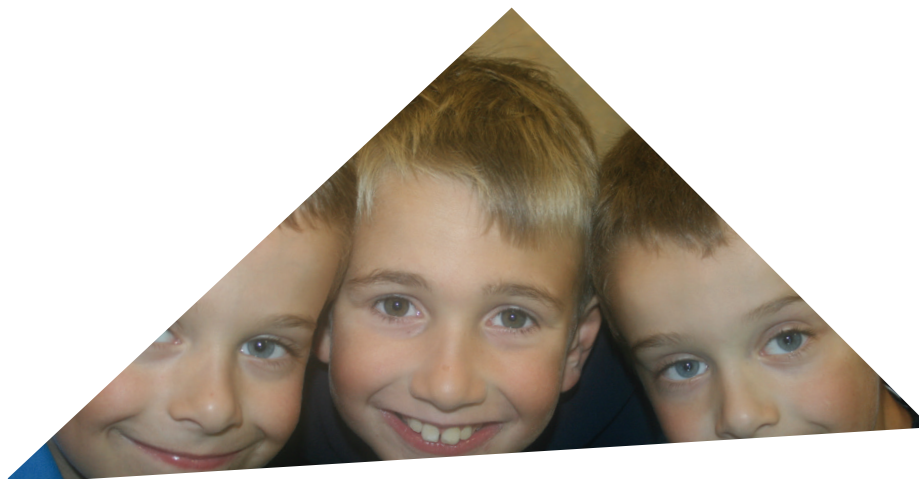
► **Des horaires harmonisés**

Ouverture ALSH
9h – 17h30

Garderie ALSH
7h30 – 9h
17h30 – 18h30

► **Des tarifs communs**

**Adaptés à la tarification
modulée mise en place
par tranche
de quotients familiaux**





PRIORITES EDUCATIVES COMMUNES DES ÉLUS DE L'ENTENTE INTERCOMMUNALE

- ▶ L'accueil et l'accompagnement de l'ENFANT et de sa FAMILLE,
- ▶ L'enfant en tant que PERSONNE,
- ▶ Un espace de DECOUVERTES,
- ▶ Une DYNAMIQUE professionnelle du territoire.



ACCUEIL ET ACCOMPAGNEMENT DE L'ENFANT ET DE SA FAMILLE



- ▶ Développer des **pratiques adaptées** d'accueil de l'enfant et de sa famille :
 - ▷ Repérer les besoins et les attentes des enfants et des familles en matière d'accueil (observer, analyser, aménager),
 - ▷ Favoriser la communication bienveillante et l'empathie,
 - ▷ Créer les conditions d'un accueil adapté à chaque enfant et à chaque famille en terme de confort, de sécurité physique et affective,
 - ▷ Evoluer vers un accueil de qualité pour les mineurs atteints de troubles de la santé ou de handicap.
- ▶ Etre un appui à la **fonction parentale** :
 - ▷ Intégrer la famille au projet de la structure,
 - ▷ Donner sa place à la famille,
 - ▷ Etablir avec chaque enfant une relation adaptée à son développement, son histoire, son entourage familial,
 - ▷ Savoir élaborer avec la famille des solutions adaptées en cas de difficultés rencontrées :
par l'enfant,
par la famille,
par l'équipe d'encadrement.



L'ENFANT EN TANT QUE PERSONNE

▶ Permettre à l'enfant de **s'affirmer** :

- ▷ Valoriser l'enfant dans son individualité pour qu'il prenne sa place dans le groupe,
- ▷ Promouvoir l'ALSH comme un lieu et un temps d'expression :
Expression de ses choix,
Expression de ses émotions,
Expression de ses besoins.
- ▷ Favoriser des espaces de paroles.

▶ Développer **l'autonomie** de l'enfant :

- ▷ Développer la confiance en soi,
- ▷ Impulser les prises d'initiatives.

▶ Favoriser l'éducation à la **solidarité** :

- ▷ Permettre la socialisation de l'enfant,
- ▷ Donner le goût du « vivre ensemble »,
- ▷ Encourager la notion de partage.





UN ESPACE DE DECOUVERTES

- ▶ Permettre une égalité d'accès à la **culture** et au **divertissement** :
 - ▷ Définir l'ALSH comme un lieu d'éveil, de découvertes et d'expérimentation,
 - ▷ Proposer des activités culturelles, physiques et de loisirs variées,
 - ▷ Impulser, par le divertissement, un apprentissage informel de savoirs et d'activités nouvelles.
- ▶ Eveiller la **curiosité** de l'enfant et le développement de son **imaginaire** :
 - ▷ Favoriser l'esprit critique de l'enfant,
 - ▷ Permettre à l'enfant une ouverture sur le monde et la différence.





UNE DYNAMIQUE PROFESSIONNELLE DU TERRITOIRE

- ▶ Coordonner une **formation professionnelle** à toutes les équipes ALSH du territoire pour répondre au mieux aux valeurs éducatives souhaitées :
 - ▷ Recensement des besoins et demandes de formations des équipes ALSH auprès des gestionnaires,
 - ▷ Mise en lien avec les organismes de formation et les gestionnaires pour proposer des sessions de formations communes.
- ▶ Mettre en place des **pratiques communes** :
 - ▷ Horaires et tarifs communs,
 - ▷ Fiches de poste communes,
 - ▷ Pool de remplacement,
 - ▷ Documents de travail partagés (tableau des sorties, programmes d'activités partagés),
 - ▷ Projets culturels et de loisirs Inter-centres.
- ▶ Initier une **démarche qualité** au service des ALSH du territoire de la CIDERAL :
 - ▷ Elaboration de critères d'évaluation,
 - ▷ Evaluation des pratiques des ALSH,
 - ▷ Participation aux commissions enfance jeunesse.



